

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 122 (1942)

Vereinsnachrichten: Rapport du trésorier central de la S.H.S.N. pour l'année 1941

Autor: Mercier, Paul-Ad.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du trésorier central de la S. H. S. N. pour l'année 1941

Le résultat du compte d'administration de l'année écoulée, quoique soldant par un déficit de fr. 875.21, se présente avec une amélioration sur celui de l'année précédente, ainsi que le montre le résumé suivant :

	1940	1941
Recettes	Fr. 38,167.30	Fr. 29,500.10
Dépenses	» 41,601.76	» 30,375.31
	<u>Fr. 3,434.46</u>	<u>Fr. 875.21</u>

Ce déficit est dû principalement au coût d'impression des nécrologies, qui a été de fr. 2279.95, alors que la somme prévue au budget était de fr. 1500.—. L'impression de la partie scientifique et de la partie administrative des « Actes » (fr. 7231.40) n'a pas dépassé la somme budgétée (fr. 7500.—).

Un don généreux de fr. 1000, du Comité annuel de la session de Bâle, a permis de combler en grande partie le déficit de 1941.

Les frais d'administration ont augmenté d'un millier de francs, ce qui provient du transfert du secrétariat central de Bâle à Genève et des frais de voyage plus considérables, vu la distance de Genève par rapport au reste de la Suisse.

Les cotisations non perçues de 1941 atteignent le montant de fr. 1830.— (en 1940 : fr. 1637.—); nous avons cependant encaissé une somme de cotisations annuelles supérieure à celle de l'an passé, grâce à l'admission d'un grand nombre de nouveaux membres dont 7 membres à vie.

Les intérêts sur titres et comptes de banques et d'épargne des capitaux de la Société et des fonds gérés par elle, se sont élevés à fr. 28,385.60 contre fr. 27,221.55 en 1940.

La valeur nominale des titres s'élève à fr. 802,300.—; leur cours, au 31 décembre 1941, atteint fr. 786,139.25. Il y a lieu de remarquer que la somme de £ 2000, de la Deutsche Anleihe, appartenant à l'« Aargauer Stiftung », est encore portée pour fr. 30,000.—, alors que sa valeur en bourse n'est plus que fr. 3535.—.

Genève, le 1^{er} mai 1942.

Paul-Ad. Mercier.